

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

 <p>USSON-EN-FOREZ VILLAGE SPORT NATURE</p>	<p align="center"><b>Extrait du registre des délibérations De la commune D'USSON-EN-FOREZ</b></p>	<p align="center"><b>Délibération n° D20241202-03 Du 12 février 2024 RÉSEAU DE CHALEUR VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024</b></p>
--	---	---

Nombre de membres				Date de la convocation	05.02.2024
Afférents au conseil municipal	15			Date d'affichage	05.02.2024
En exercice	15				
Qui ont pris part à la délibération	11	Pouvoir	4		

*L'an deux mille vingt-quatre, le douze du mois de février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Hervé BÉAL - maire*

**Étaient présents :** BEAL H – FOLLEAT J – GALLON M – RIVAL N - DELORME D – MAILLET-BERT P – CHATAING P – BONNEVAUX V – PITAVY A – DAURELLE T - JOUMARD-DESSALCES S - SIBAUD-BUSSAC L — PAULET N – MAURICE M – BOUREILLE C (11)

**Absents :** RIVAL N – MAILLET-BERT P – PITAVY A - PAULET N (4)

**Secrétaire :** Josette FOLLÉAT

**RÉSEAU DE CHALEUR  
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122.21 et L 2343.1 et 2 ;

Vu le Code des Communes et notamment les articles R 241.1 à 4, R 241.6 à 15, R 241.16 à 33.

Monsieur le maire présente à l'assemblée le budget primitif Réseau de chaleur 2024 :

<b>SECTION FONCTIONNEMENT – RÉSEAU DE CHALEUR</b>	
Montant des dépenses prévues	168 908.05 €
Montant des recettes prévues	168 908.05 €

Il demande à l'assemblée de bien vouloir statuer.

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents, pour 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

- **Approuve** le budget primitif du réseau de chaleur 2024 dans les termes présentés ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier

Fait à Usson-en-Forêt, le 13 février 2024.



Hervé BÉAL, Maire	Josette FOLLÉAT, secrétaire de séance
-------------------	---------------------------------------